



ICI FONTAINE

N° 44

Juin 2022



Le mot du Maire

Chers Fontenoises et Fontenois,

Ces dernières semaines, notre pays aura été marqué par une abstention record lors des élections présidentielles mais surtout législatives. Fontaine-Henry n'a pas échappé à la règle alors que ces élections constituaient un enjeu majeur pour notre avenir et celui de la collectivité. Certes il y a bien longtemps que la politique ne passionne plus, mais pour autant nous avons pu compter sur quelques habitants volontaires pour organiser les bureaux de vote. Je tiens à les remercier particulièrement pour le temps qu'ils ont pu consacrer à cet exercice de la démocratie.

Je me réjouis que certaines manifestations aient pu reprendre dans notre village. Je pense notamment à la fête des voisins qui a connu un franc succès dans nos différentes rues, mais aussi à l'après-midi festif "HenryLand" pour les enfants, suivi des Feux de la Saint-Jean. Félicitations aux bénévoles de nos associations fontenoises et à l'équipe communale pour ces moments de partage.

Comme vous avez pu le remarquer, la cabine téléphonique gentiment offerte par nos amis anglais du comité de jumelage de Scoriton / Buckfastleigh, a été placée au centre de notre village, près du lavoir. Vous avez été nombreux à nous suggérer cet emplacement. D'ailleurs après lecture de vos différentes propositions, il a été décidé que cette cabine permettra l'échange de magazines, de journaux, de cartes de randonnées et à la distribution de prospectus touristiques. Merci aux membres du comité de Jumelage pour leur participation à l'installation.

Enfin, les travaux de viabilisation du futur lotissement du « parc » ont démarré. J'en profite pour informer les riverains de la rue Henry de Tilly et de l'impasse Abbé Roger, que des arrêtés ont été pris pour interdire la circulation jusqu'au 15 septembre durant les travaux. Je vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée pendant cette période.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été !

M. Cyrille ROSELLO DE MOLINER, votre Maire



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
L'histoire de notre village	1
Evènements communaux	2
L'actualité communale	3
Les commissions	3
Le carnet fontenois	4
Info diverses	4

L'AGENDA

- 13 juillet – 14h à 17h
Hand Ball Tour
Terrain d'évolution
Mairie
- 27 juillet – 14h à 19h
Après-midi récréatif
Terrain d'évolution
Mairie
- 31 juillet – 14h à 19h
Après-midi récréatif
Terrain d'évolution
Mairie
- 1er octobre – 12h30
Repas des aînés
CCAS
- 22 octobre - 15 h
Défilé d'Halloween
Mairie / comité de jumelage

L'histoire de notre Village

Le saviez-vous ?

En 1898, le village de Fontaine-Henry reçoit sa première horloge publique mécanique.

Malheureusement elle ne fit pas l'affaire. La sonnerie trop faible n'était pas entendue par les journaliers travaillant dans la campagne avoisinante. En effet, la sonnerie devait rythmer la durée du travail dans les champs. Une seconde horloge fut donc commandée pour 1 800 Francs à l'époque et construite dans les règles de l'art, sonnante heures et demi-heures et marchant 8 jours consécutifs sans remontage.

De nos jours, elle est toujours présente sur le clocher de l'église mais plus moderne depuis l'arrivée de la fée électricité en 1927 dans notre village.



Evènements communaux

Cérémonie commémorative du 8 mai



Cette année, c'est avec un grand plaisir et une immense fierté que nous avons célébré la cérémonie commémorative du 8 mai. En effet, M. Le Maire était entouré du porte-drapeau, M. Loïc Fieffé, des D'Jeun's d'Henry et d'autres enfants volontaires du village. Conscients de leur devoir de mémoire, les jeunes fontenois ont participé activement à cette célébration. Rythmé par la lecture de textes, de poèmes, par le chant des hymnes canadiens et français, et par le dépôt des gerbes, ce 77^{ème} anniversaire de la victoire de 1945 a été fêté comme il se doit et clôturé par le traditionnel pot de l'amitié.

La fête des Voisins



Après deux années sans, les rues de Fontaine-Henry se sont de nouveau animées pour la Fête des voisins.

Les fontenois ont pu se retrouver dans les différents endroits prévus pour cette occasion. Que cela soit au lotissement du Château, rue de l'Église, rue des Carrias, rue du Clos Cassis ou à l'Église St Clair, chacun a pu partager un

moment de convivialité autour d'un repas, d'un verre (voir plus...) et pour certains jusque tard dans la nuit !!! Quant à la rue des Fours à chaux, afin que tout le monde puisse être présent, la fête a été reportée au lendemain avec toujours autant d'animation.



Les feux de la Saint Jean



Vous étiez nombreux à venir fêter les « Feux de la Saint-Jean » au stade.

Après un apéritif offert par la municipalité, c'est dans un superbe moment de convivialité que tous avaient pique-niqué, accompagné en musique par le groupe « Les Vieux Fumés ».

En milieu de soirée, comme le veut la tradition, ce sont les derniers mariés du Village, M. et Mme Fauny qui ont allumé le feu de joie autour duquel quelques pas de dance se sont entremêlés.



Le Home Ball



La commune a investi dans l'achat d'un Home Ball. Il sera placé tout l'été sur le terrain d'évolution. Chacun pourra librement venir faire des parties de ballon, au pied ou à la main. Afin que ce matériel puisse perdurer dans le temps, nous demandons aux petits comme aux grands de prendre soin de ce nouveau terrain de jeu. Il est interdit de le déplacer, de se jeter sur les filets, de grimper aux filets, de découper les filets....

Le Conseil Municipal

Séance du jeudi 3 mars 2022 :

Prolongation des délais relatifs aux concessions échues et aux sépultures sans concession ; Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget ; Demande de rachat d'un caveau ; Informations et questions diverses.

Séance du jeudi 24 mars 2022 :

Approbation des comptes administratifs 2021, du budget communal et du budget annexe du « Lotissement des Senteurs » ; Approbation des comptes de gestion 2021 du budget communal et du budget annexe du « Lotissement des Senteurs » ; Affectation des résultats 2021 du budget communal et du budget annexe du « Lotissement des Senteurs » ; Vote du budget primitif 2022 du budget communal et du budget annexe du « Lotissement des Senteurs » ; Fixation des taux d'imposition 2022 ; Attribution des subventions ; Indemnité pour les frais de gardiennage de l'église ; engagement des dépenses au compte 6232 (Fêtes et cérémonies) ; Alimentation électrique du lotissement lieu-dit « Le Parc » ; Proposition de convention avec le CAUE pour l'accompagnement à maîtrise d'ouvrage publique ; Projet MAM (Maison des Assistantes Maternelles) ; Informations et questions diverses.

Séance du lundi 16 mai 2022 :

Choix du lieu et de l'utilisation de la cabine téléphonique anglaise et organisation de la livraison ; Subventions exceptionnelles ; Proposition d'honoraires pour le projet MAM ; Intégration de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC Energie ; Position du Conseil Municipal sur d'éventuelles demandes d'implantations d'éoliennes ; Indemnisation au couple Le Mullois – Renaude ; Informations et questions diverses.

Prochain Conseil Municipal : le jeudi 7 juillet à 20h30

Réunion de CCAS du jeudi 17 mars 2022 :

Approbation du compte administratif 2021 ; Approbation du compte de gestion 2021 ; Affectation du résultat 2021 ; Vote du Budget primitif 2022 ; Attribution de subventions 2022 ; Engagement des dépenses au compte 6232 (Fêtes et cérémonies) ; Informations et questions diverses.

Prochaine réunion du CCAS : le jeudi 7 juillet à 19h

Commission vie scolaire et enfance

Cérémonie des enfants au centre Juno Beach



Le 3 juin, au centre Juno Beach, s'est déroulée la cérémonie des écoles, réunissant 330 enfants. Les élèves de CM1/CM2 de l'école de Fontaine-Henry y ont participé accompagné de Madame Carlier et de M. Le Maire. Ils ont pu former un arbre de la Liberté. Les autres classes ont quant à elles participé à l'élaboration d'un livret mémoriel avec l'aide de plusieurs écoles du secteur ainsi que le collège de Courseulles-sur-Mer. Chaque enfant a reçu un exemplaire de ce livret.

Effectifs de la rentrée

À la rentrée, l'école comptera 106 élèves répartis comme suit :

42 élèves en maternelle à Reviers				64 élèves en primaire à Fontaine-Henry				
TPS : 4	PS : 13	MS : 13	GS : 12	CP : 11	CE1 : 23	CE2 : 11	CM1 : 10	CM2 : 9

Commission Travaux et Environnement



Les derniers travaux réalisés concernent :

- la mise en place d'une dalle pour l'installation de la cabine téléphonique anglaise.
- L'aménagement des abords de la borne électrique, rue de Scoriton afin de permettre une circulation sur le trottoir

Les travaux en cours de réalisation sont :

- La réalisation de l'escalier entre le terrain d'évolution et le lotissement des Fours à Chaux.



L'appel d'offre pour la réalisation de 2 logements au 3 rue de Scoriton est terminé. Malheureusement le nombre d'offres n'a pas été à la hauteur des attentes. La suite à donner sera évoquée au prochain conseil municipal.

Mairie de Fontaine-Henry
5 rue de Scoriton 14610 FONTAINE-HENRY



Directeur de publication: Cyrille ROSELLO de MOLINER

Téléphone : 02 31 80 34 49
Messagerie : mairie.fontaine-henry@wanadoo.fr
Site internet : www.fontaine-henry
Ouverture au public les lundi et jeudi de 17h à 19h

Le carnet fontenois

- ✿ **Naissances** ✿ TINTILLIER Romane née le 10 mars 2022.
LEROUX Elina née le 22 avril 2022.
BARATTE Rosanna née le 12 mai 2022.
MARICHY LATRON Marlay née le 20 mai 2022.
- ✿ **PACS** ✿ M. JEAN Jonathan et Mme LECOINTRE Cindy, le 25 avril 2022.
- ✿ **Mariages** ✿ M. LONGUET David et Mme VAYSSIE Alexia, le 18 juin 2022.
M. FAUNY Matthieu et Mme JEANNE Antoinette, le 25 juin 2022.

Recensement des acteurs économiques du Territoire

La communauté des communes Seules Terre et Mer invite tous les acteurs économiques du territoire (entreprises, artisans, auto-entrepreneurs, ...) qui le souhaitent, à se faire connaître auprès de la mairie. Les informations collectées seront reprises dans un annuaire, disponible en ligne sur www.seulles-terre-mer.fr. Les acteurs économiques recensés pourront également participer à l'opération "les bons plans des fêtes de fin d'année".

Les informations ci-dessous sont à transmettre par mail à : mairie.fontaine-henry@wanadoo.fr

Nom de l'entreprise - Statut - Secteur professionnel - Siret

Nom du responsable - Adresse - Téléphone fixe - Téléphone mobile

Mail - Site internet



Démarchage pour l'implantation d'éoliennes

Les communes de Fontaine-Henry et environnantes (Revières, Le Fresne-Camilly et Thaon), ainsi que les propriétaires terriens et agriculteurs se voient en ce moment démarchés par des sociétés d'implantation d'éoliennes. Compte tenu, notamment de la proximité du village et de ses nouveaux lotissements, le Conseil municipal, réuni le 16 mai dernier a voté, à l'unanimité, une délibération défavorable à l'implantation d'éoliennes sur notre territoire.

Ouverture d'un centre temporaire de traitement des demandes de carte nationale d'identité et de passeports

Pour réduire considérablement les délais de délivrance des cartes nationale d'identité et des passeports, un centre temporaire de traitement des demandes est ouvert depuis le lundi 13 juin dans l'agglomération de Caen.

➔ RDV exclusivement en ligne

<http://www.calvados.gouv.fr/renouvellement-des-titres-d-identite-les-bonnes-a10273.html>

Chaque Mardi, à partir de 17h30, vous pouvez retrouver « Pizza Man »
sur la place de la Fontaine et venir y commander vos meilleures pizzas

Portable : 06.36.60.74.49